

Mairie

202408

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT  
31 - Haute-Garonne

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL

SOUS-PRÉFECTURE  
14 MARS 2024  
SAINT-GAUDENS

Nombre de conseillers

• en exercice	11
• présents	10
• votants	11
• absents	1
• exclus	0

De la commune BARBAZAN

Séance du 25 janvier 2024 à 18 heures 00

Date de convocation :  
18 janvier 2024

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Date d'affichage :  
22 janvier 2024

Objet

Refacturation électricité  
Barbazan Pétanque

Mme STRADERE Michèle

Étaient présents :

Mmes ARIES Fabienne, BOLEA Maryse, VEYRIES Nadine,  
WINTERSTEIN Martine,  
Ms BALLARIN Jacques, MADET Michel, MAURETTE Bernard, SALES  
André, VALLE Anthony  
Absent : DELORT Thierry donne procuration à MAURETTE Bernard.

Secrétaire de séance :

M. MAURETTE Bernard

Madame le Maire présente les factures de consommation électrique des derniers mois et leur évolution.  
La hausse est considérable concernant la consommation aux Thermes de Barbazan, référence d'acheminement 23377424007443.

Cela s'explique par une surconsommation de l'association Barbazan Pétanque qui occupe ce local communal mis à disposition.

Où l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- de facturer 2/3 de la consommation électrique sur ce site à Barbazan Pétanque à compter de la prochaine facture de février 2024.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.  
Acte rendu exécutoire après dépôt en sous-préfecture.  
Fait à Barbazan, le 7 mars 2024.

Le Maire,

